FISCALITÉ

Augmentation et réduction de capital : décider, rédiger les actes et traiter la fiscalité

Renforcer les fonds propres, faire entrer un investisseur, incorporer un compte courant ou apurer des pertes : chaque opération sur le capital suppose une modalité juridique adaptée, des rapports à produire, une décision régulièrement prise et des conséquences fiscales pour la société comme pour les associés. Une prime mal calibrée ou un rapport manquant fragilise durablement l'opération. Deux jours de niveau expert pour arbitrer entre les modalités disponibles, organiser la décision et les formalités, rédiger les actes et mesurer le traitement fiscal des apports et des remboursements.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 800 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes en droit des sociétés experts-comptables avocats et responsables juridiques intervenant sur les opérations de haut de bilan.

PRÉREQUIS
Maîtriser le droit des sociétés et disposer d'une pratique des opérations sur le capital.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Choisir la modalité d'augmentation de capital adaptée au projet
- Organiser la décision des associés et les formalités consécutives
- Rédiger les actes et les rapports exigés par l'opération
- Conduire une réduction de capital motivée ou non par des pertes
- Mesurer les conséquences fiscales pour la société et pour les associés

03 Programme détaillé

M1 Augmentation de capital par apports

- Faire entrer des ressources nouvelles
- Distinguer apport en numéraire et apport en nature
- Fixer la prime d'émission et ses conséquences
- Organiser l'intervention du commissaire aux apports
- Traiter le droit préférentiel de souscription et sa suppression
- Cas pratique : Montage d'une augmentation de capital avec entrée d'un investisseur minoritaire et calcul de la prime.

M2 Autres modalités d'augmentation

- Renforcer le capital sans apport extérieur
- Incorporer des réserves ou un report à nouveau
- Convertir un compte courant d'associé en capital
- Examiner les valeurs mobilières donnant accès au capital
- Anticiper les effets sur la répartition du pouvoir
- Atelier : Comparaison chiffrée de trois modalités de renforcement des fonds propres pour une même société.

M3 Réduction de capital

- Ajuster le capital à la réalité
- Conduire une réduction motivée par des pertes
- Organiser une réduction non motivée par des pertes
- Traiter l'opposition des créanciers
- Enchaîner réduction et augmentation dans une même opération
- Mise en situation : Traitement d'un coup d'accordéon sur une société en difficulté et arbitrage des intérêts en présence.

M4 Traitement fiscal des opérations

- Mesurer le coût réel
- Situer le régime applicable aux apports
- Distinguer remboursement d'apports et distribution de revenus
- Analyser la situation de l'associé personne physique et personne morale
- Sécuriser les positions par une documentation écrite
- À retenir : La qualification fiscale des sommes remises aux associés dépend de la nature des postes de capitaux propres mouvementés.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 800 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr